collège
Jacques Prévert
académie
Rennes
Éducation
nationale

COLLEGE
Jacques Prévert - Romillé

Livret de rentrée 2022-2023

Sommaire

Le collège en chiffre : pages 3 à 5

Protocole sanitaire : pages 6 à 7

Projet établissements : pages 8 à 11

Compte rendu des conseils d'enseignement de juin 2022 : pages 12 à 15

Plan de la nouvelle numérotation des salles : page 16

Liste des coordonnateurs : page 17

Les exigences communes à tous les personnels : pages 18 à 20

Les horaires : page 21

Listes des personnels : pages 22 à 23

Liste des professeurs principaux : page 24

Fiche organisation : Journée de pré-rentrée élèves : page 25

Fiche organisation : Remise des casiers et manuels scolaires : page 26

Mémento de rentrée pour les professeurs principaux : page 27

Gradation des punitions : page 28

ANNEXES

Fiche organisation : Rentrée des 6èmes ⇨ journée du 1er septembre : page 30 à 31

Fiche organisation : Journée d'intégration des 6èmes à Trémelin: page 33 à 34

Fiche projet : page 35

Fiche organisation projet : page 36

Fiche exclusion de cours : page 78

Fiche avis de retenue : page 38

Calendrier prévisionnel : page 39

Le collège en chiffres

Pour la rentrée 2022-2023 : 546 élèves répartis comme suit

129 élèves de 6ème dans 5 classes (24 à 26 él./classe)
151 élèves de 5ème dans 6 classes (24 à 26 él./classe)
126 élèves de 4ème dans 5 classes (24 à 26 él./classe)
140 élèves de 3ème dans 5 classes (27 à 29 él./classe)

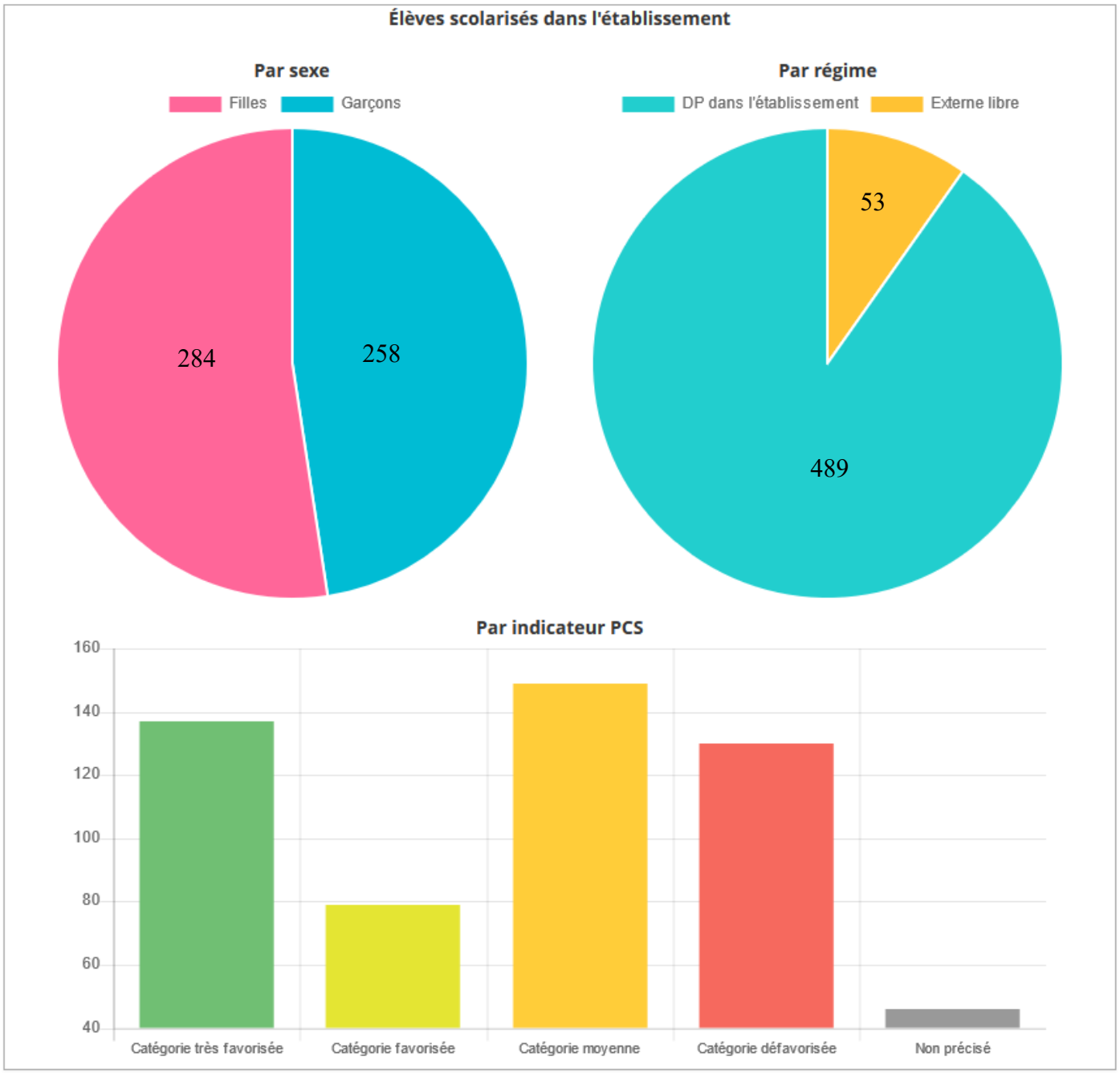

- **Réussite au DNB**

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Collège	123 élèves	140 élèves	118 élèves	138 élèves	135 élèves	156 élèves	**104 élèves**
	97,6%	98,5%	95%	91,9%	97,0%	96,8%	**96,2%**
BAPE			89.6%	89,4%	91,4%	89,6%	**89%**
Département	92,7%	93,2%	88,5%	87,5%%	92,3%	89,6%	**89,1%**
Académie	91,6%	92,2%	88,6¨%	87,6%	92,7%	90,4%	**89,4%**

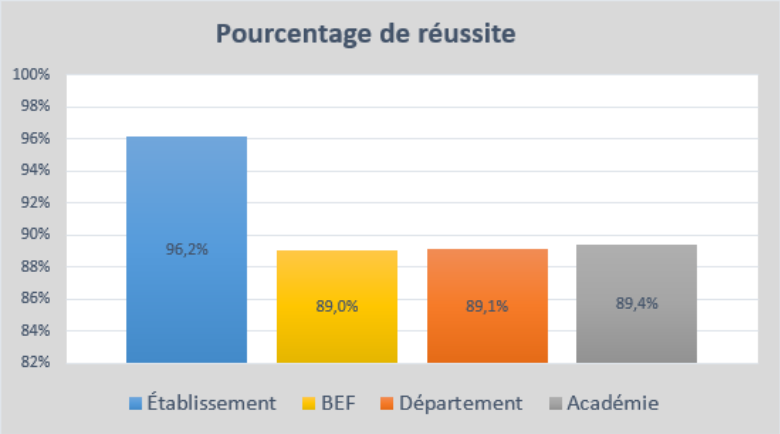

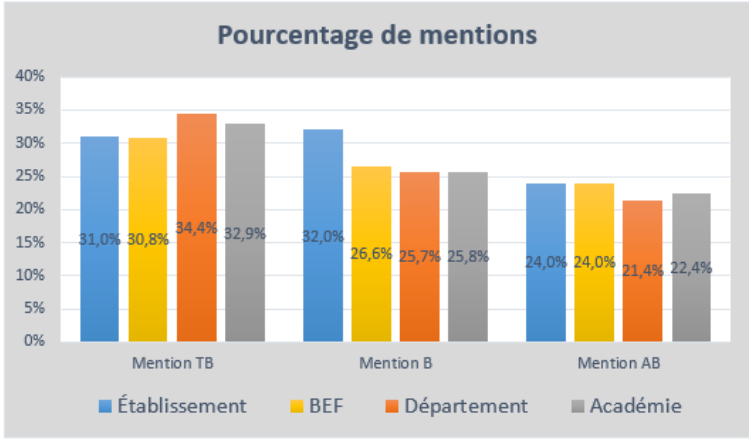

Rappel des critères séléctionnés: Toutes séries - Toutes PCS - Tous retard - Tous sexes

Tableau des moyennes par matière

	Établisse-ment	BEF	Départe-ment	Académie
Français	11,3	10,4	10,6	10,5
Mathématiques	12,3	10,4	10,6	10,4
Histoire, géographie, enseignement moral et civique	12,4	10,7	11,0	10,8
Sciences	13,3	12,0	12,0	12,0
Soutenance orale de projet	15,1	15,7	15,6	15,6

Tableau des moyennes aux socles

	Établisse-ment	BEF	Départe-ment	Académie
Langue française	14,7	13,9	14,5	14,3
Langues étrangères ou régionales	14,8	14,3	14,6	14,5
Langages mathématiques, scientifiques, informatiques	14,4	14,3	14,4	14,3
Langages des arts et du corps	16,6	16,1	16,3	16,4
Les méthodes et outils pour apprendre	14,2	14,6	14,9	14,9
La formation de la personne et du citoyen	16,1	15,9	16,0	16,1
Les systèmes naturels et les systèmes techniques	14,7	14,5	14,6	14,6
Les représentations du monde et de l'activité humaine	15,8	14,5	14,8	14,8
Total moyenne socle	15,1	14,8	15,0	15,0

Pour rappel pour la notation des socles: 10 points pour le niveau « maîtrise insuffisante », 25 points pour « maîtrise fragile », 40 points pour « maîtrise satisfaisante » et 50 points pour « très bonne maîtrise ».

- **CFG :** Les 3 élèves ont obtenu leur diplôme

- **L'orientation**

- Voie générale et technologique : 78 élèves soit 70%
- Voie professionnelle : 30 élèves soit 27 %
- 1 ou 2 élèves en apprentissage : Moins de 2%
- Redoublement 1 ou 2 élèves

Taux de passage post-3ème en juin 2021

		Même secteur		
	Etab	**Dépt**	**Académie**	**France**
Redoublement	0	1,6	1,5	1,9
2nde GT	72,8	68,7	66,7	64,1
2nde PRO	12	15,8	17,5	20,7
CAP	2	2,3	2,3	3,8
Agriculture	10,1	6,3	6,2	3,3
Apprentissage	3,8	4,4	4,4	4,2
Autres situations	0	1,5	1,7	2

Protocole sanitaire

Au regard de la situation sanitaire, et sur la recommandation des autorités sanitaires, **le niveau socle est retenu à compter de la rentrée scolaire pour l'ensemble du territoire national.**

ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023
PROTOCOLE ET CADRE DE FONCTIONNEMENT

La détermination du niveau applicable pourra concerner **tout ou partie du territoire.**
Elle s'appuiera sur une **analyse qualitative** (nature et caractéristiques des variants) **et quantitative** (situation hospitalière notamment) de la situation. En cas de renforcement du protocole au cours de l'année, il sera recherché un délai de mise en œuvre de **10 jours.**

	SOCLE	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3
Doctrine d'accueil	• Cours en présentiel en école primaire • Cours en présentiel au collège • Cours en présentiel au lycée	• Cours en présentiel en école primaire • Cours en présentiel au collège • Cours en présentiel au lycée	• Cours en présentiel en école primaire • Cours en présentiel au collège • Cours en présentiel au lycée	• Cours en présentiel en école primaire • Cours en présentiel au collège • **Hybridation au lycée selon le contexte local**
Protocole sanitaire	• Recommandations générales édictées par le ministère de la Santé et de la Prévention	• Respect des mesures d'aération et de lavage des mains • Port du masque : application des règles en population générale (règles en vigueur pour les adultes et les enfants dans l'espace public et dans les autres établissements recevant du public) • Pas de limitation du brassage obligatoire • Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées une fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service	• Respect des mesures d'aération et de lavage des mains • Port du masque : application des règles en population générale (règles en vigueur pour les adultes et les enfants dans l'espace public et dans les autres établissements recevant du public) • **Limitation du brassage par niveau obligatoire** • Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées **plusieurs fois par jour** et des tables du réfectoire après chaque service	• Respect des mesures d'aération et de lavage des mains • Port du masque : application des règles en population générale (règles en vigueur pour les adultes et les enfants dans l'espace public et dans les autres établissements recevant du public) • Limitation du brassage par niveau obligatoire et **par classe pendant la restauration dans le premier degré** • Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire, si possible, **après chaque repas**
Activités physiques et sportives	• Pas de restriction	• Pas de restriction à l'exercice des activités physiques et sportives	• Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur. **En intérieur, distanciation adaptée à respecter**	• Activités physiques et sportives autorisées en extérieur. En intérieur, seules les **activités de basse intensité** compatibles avec une distanciation sont permises
Protocole de contact-tracing	Pour tous les niveaux, application des règles définies par les autorités sanitaires.			

⇨ Passage au self par niveaux de classe

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
11H30 12H	6ème – 4ème	5ème -3ème	5ème – 3ème	6ème- 5ème
12H30 13H	5ème – 3ème	4ème -6ème	6ème – 4ème	4ème 3ème

⇨ Placement par zone selon les niveaux

⇨ Le port du masque ne sera pas obligatoire pour les élèves et les personnels. Toutefois, conformément aux recommandations des autorités sanitaires, il demeurera fortement recommandé pour les personnes symptomatiques, les contacts à risque, les cas confirmés après leur période d'isolement et les personnes à risque de forme grave.

⇨ Le respect des gestes barrières demeurera également recommandé, en particulier :

- le lavage régulier des mains ou la mise à disposition de produits hydroalcooliques ;
- l'aération fréquente des locaux (10 minutes toutes les heures) ;
- le nettoyage des sols et des grandes surfaces une fois par jour et une désinfection régulière des surfaces fréquemment touchées.

Le Projet d'établissement et sa mise en œuvre

Les constats :

Un collège avec des indicateurs de résultats globalement positifs mais avec une faiblesse à faire réussir les plus fragiles.
Le constat que de nombreux élèves ont des difficultés en compréhension de lecture.
La volonté de maintenir un climat scolaire propice au travail et à l'épanouissement de chacun.

Axes de travail :

- Permettre un parcours de réussite à chacun des élèves.
- Favoriser un climat scolaire respectueux et serein.

I. Les dispositifs particuliers d'aide proposés aux élèves dans ce cadre en 2022-2023

- **Heure AP Tacite -Fluence en 6ème :**

Toutes les classes de 6ème bénéficient d'une heure d'AP sur ces deux dispositifs d'amélioration de la lecture. Un enseignant intervient en parallèle de l'enseignant de français de la classe et fait travailler les élèves qui en ont besoin sur les compétences de compréhension (Tacite ou atelier de compréhension) et fluidité (fluence).

- **Coup de pouce Numérance en 6ème :**

Coup de pouce en 6ème Numérance : répétition et mémorisation des tables
Évaluation diagnostique en début d'année dans les différentes classes de 6ème

Groupe de 8 élèves maximum.

1h alignée pour toutes les classes avec Mme HELIES le vendredi en S0
30 min pour répéter les tables avec Mme MENARD le mardi en S0

- **Heure AP travail sur l'argumentaire en histoire-géographie en 3ème :**

Travail sur la méthodologie à l'oral et l'écrit : 1h/quinzaine par ½ groupe ; calendrier découpé en 4 périodes. Objectif : analyser un sujet, poser une problématique, structurer un développement, construire un plan/articulation mes idées avec des mots clés, rédiger une introduction et une conclusion

- **Dispositif devoirs faits :**

Dispositif mis en place à compter du 26 septembre et qui concernera les élèves de 6ème repérés comme ayant des difficultés d'organisation face aux devoirs jusqu'aux vacances de la Toussaint.

⇨**Les élèves concernés par les dispositifs d'aide les verront apparaitre sur leur EDT Pronote**.

II. Les projets spécifiques mis en place à la rentrée dans le cadre du projet E3D

- **Collège E3D : Établissement en Démarche de Développement Durable**

Deux référentes EDD au collège : Mme BEDELET et Mme HELIES.
La labellisation niveau 1 a été obtenue en 2021-2022
Année 2022-2023 : réfléchir à la labellisation niveau 2
Leviers actifs : - le Club Terreau - les éco-délégués

III. La poursuite des expérimentations pour favoriser l'ambition et la motivation des élèves

- **Permis à point**

Poursuite du permis de bonne conduite pages 6 à 10 du carnet de correspondance

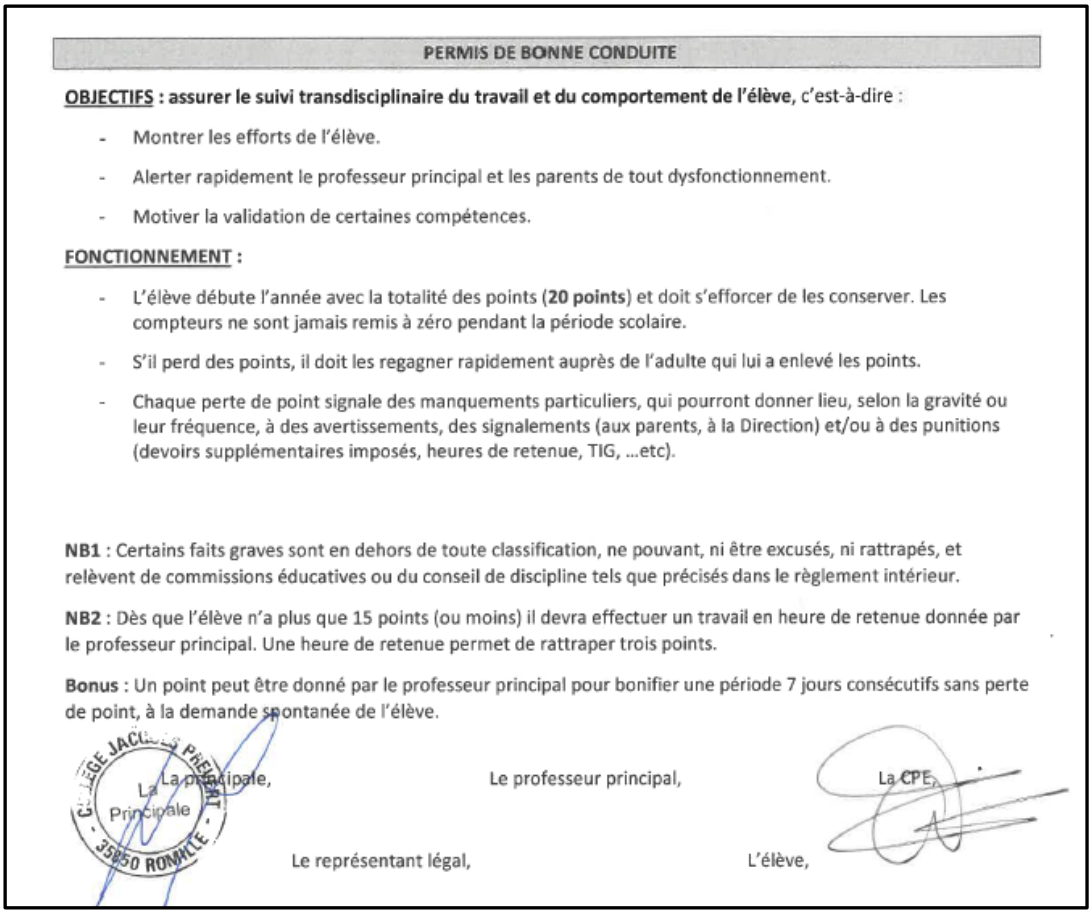

PERMIS DE BONNE CONDUITE

OBJECTIFS : assurer le suivi transdisciplinaire du travail et du comportement de l'élève, c'est-à-dire :

- Montrer les efforts de l'élève.
- Alerter rapidement le professeur principal et les parents de tout dysfonctionnement.
- Motiver la validation de certaines compétences.

FONCTIONNEMENT :

- L'élève débute l'année avec la totalité des points (**20 points**) et doit s'efforcer de les conserver. Les compteurs ne sont jamais remis à zéro pendant la période scolaire.
- S'il perd des points, il doit les regagner rapidement auprès de l'adulte qui lui a enlevé les points.
- Chaque perte de point signale des manquements particuliers, qui pourront donner lieu, selon la gravité ou leur fréquence, à des avertissements, des signalements (aux parents, à la Direction) et/ou à des punitions (devoirs supplémentaires imposés, heures de retenue, TIG, ...etc).

NB1 : Certains faits graves sont en dehors de toute classification, ne pouvant, ni être excusés, ni rattrapés, et relèvent de commissions éducatives ou du conseil de discipline tels que précisés dans le règlement intérieur.

NB2 : Dès que l'élève n'a plus que 15 points (ou moins) il devra effectuer un travail en heure de retenue donnée par le professeur principal. Une heure de retenue permet de rattraper trois points.

Bonus : Un point peut être donné par le professeur principal pour bonifier une période 7 jours consécutifs sans perte de point, à la demande spontanée de l'élève.

La Principale, Le professeur principal, La CPE,

Le représentant légal, L'élève,

- **La scolarité : ce qui est attendu d'un élève ⇨ les engagements**

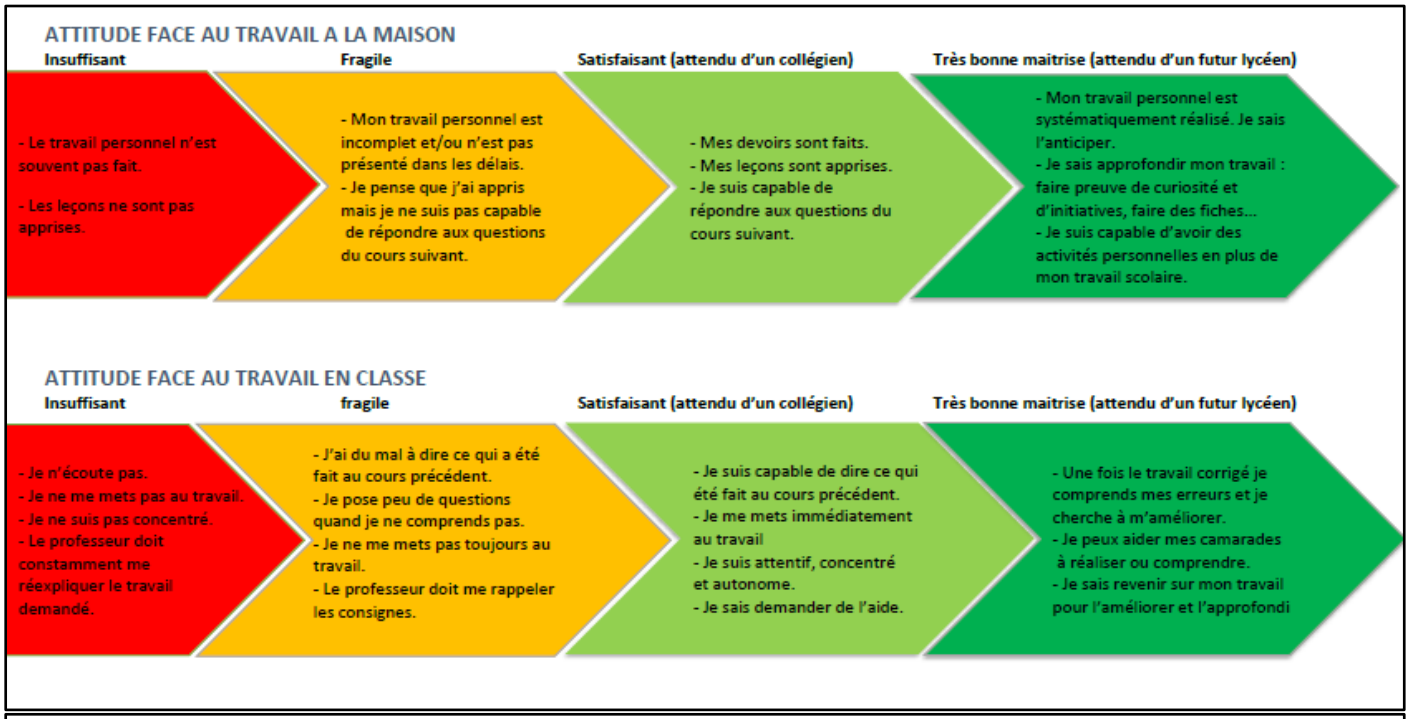

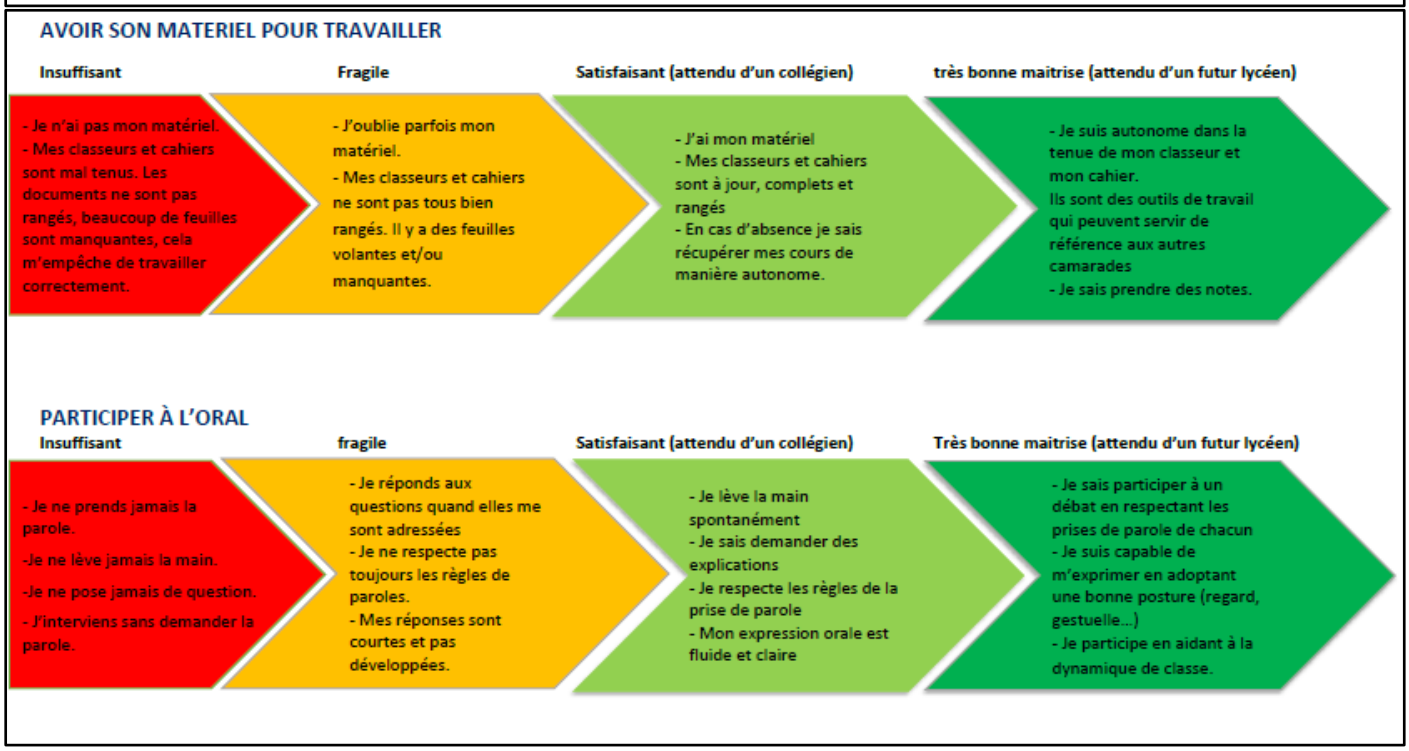

- Les échelles descriptives sont imprimées dans le carnet. Un premier bilan est fait au moment des rencontres parents-professeurs après les vacances de la Toussaint. Les élèves s'en servent comme base de réflexion sur leur positionnement depuis le début de l'année.

- Dans l'année, toujours en prenant comme exemple les attendus des échelles descriptives, des engagements écrits précis peuvent être demandés par le professeur principal, la CPE, un membre de la direction pour une période donnée pour certains élèves.

⇨ Création d'un document d'engagement en format A5 (qui sera disponible dans le casier numérique)

⇨ Les engagements ne serviraient qu'aux élèves qui ont besoin d'avancer sur des points plus précis

- Le document est imprimé puis collé dans le carnet. L'adulte qui suit l'engagement fait le bilan avec l'élève. Il est possible qu'il y ait plusieurs périodes d'engagement dans l'année pour un élève ; aucun pour certains autres.

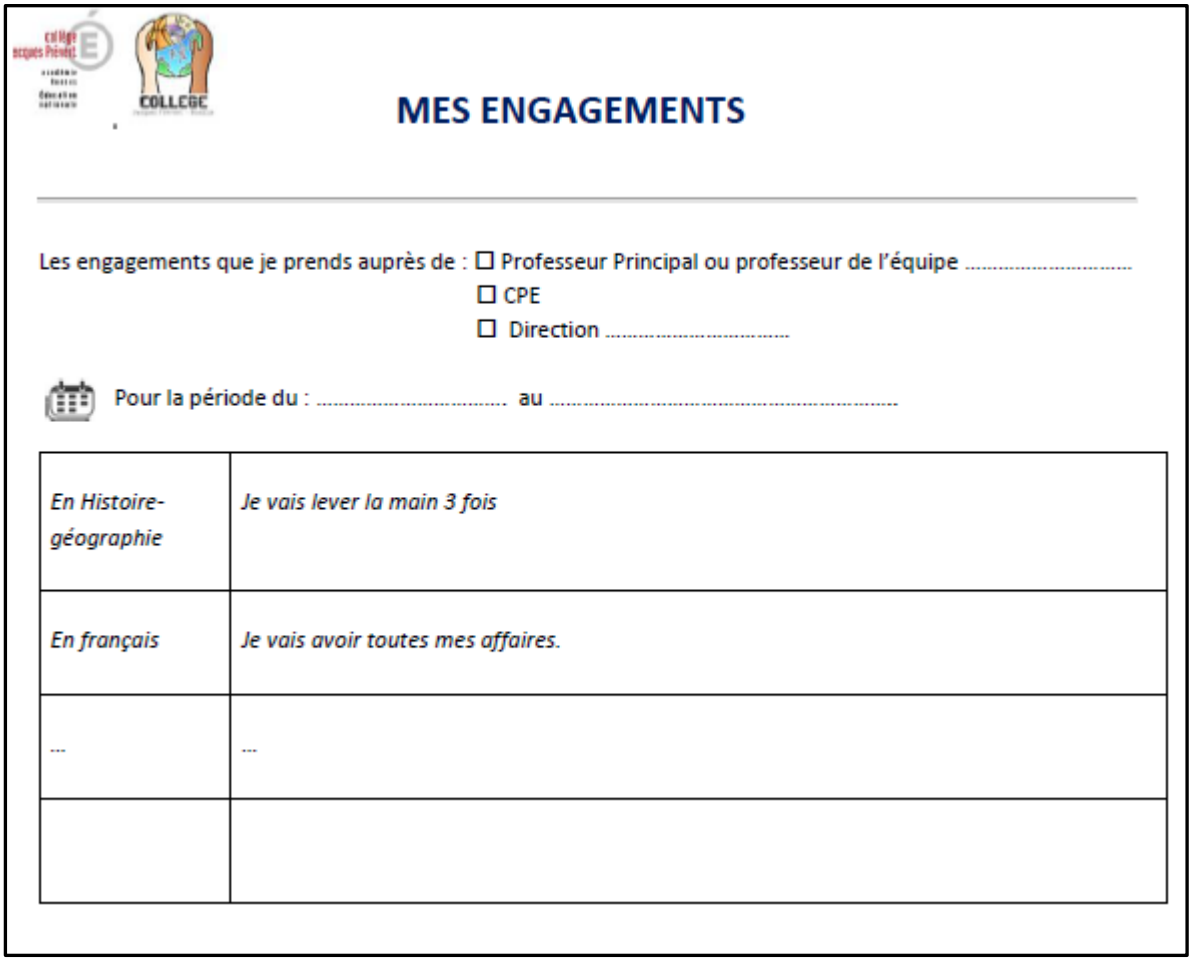

MES ENGAGEMENTS

Les engagements que je prends auprès de : ☐ Professeur Principal ou professeur de l'équipe .....
☐ CPE
☐ Direction .....

Pour la période du : ..... au .....

En Histoire-géographie	*Je vais lever la main 3 fois*
En français	*Je vais avoir toutes mes affaires.*
...	...

Compte rendu : Conseil d'enseignement juin 2022

ALLEMAND	✓ Sortie cinéma par niveaux ✓ Promouvoir davantage l'Allemand avec des idées d'expositions dans le hall et des journées à thème sur l'Allemagne ✓ Élèves de 4ème : échanges de vêtements / comme lors des fêtes en Allemagne en allemand
ANGLAIS	✓ **Pôle LV1-LV2** : salles 104 / 105 / 106 /115/ 116/ 117 ✓ **Matériels** : Demande de manuels numériques ou audios : 5ème, 4ème, 3ème Baladiffusion : demande de devis. Pourrait être utilisée par les LV1-LV2- Français ✓ **Voyages :** Jersey ou Angleterre pour 2 classes sur le niveau 3ème ou 4ème
ARTS	✓ Exposer davantage les travaux des élèves dans le hall ✓ Musée des Beaux-arts 6ème – 5ème : Projet avec Mme LAMBERT ✓ Littérature fantastique avec les 4èmes : Cabinet de Caligari (projet vidéo, réalisation de maquettes, découverte des aspects techniques) ✓ Installer un cabinet de curiosités (vitrines à récupérer ou armoire à customiser) ✓ Projection dans le hall des réalisations vidéo élèves
EDUCATION MUSICALE	**Niveau 4ème** ✓EPI : Blue Boca avec le niveau en lien avec le Français et l'HG **Niveau 5ème ou 4ème** ✓EPI : Risques auditifs en lien avec les SVT **Enseignement Chant Choral** ✓ Spectacle : Le Soldat Rose II ✓Projet voyage Chorale à Paris : visite de l'opéra Garnier / La cité de la Musique / Tour Eiffel **Matériel** : Demande de 15 casques pour une utilisation en ½ classe et installation d'Audacity sur les chariots **Formation** : Idée de présenter Moodle à la pré-rentrée
EPS	**Bilan projets** ✓**Course parrainée** : 10 800 euros récoltés mais difficultés pour récupérer l'argent. ⇨ Demander aux PP de récupérer l'argent par classe ? ⇨ Faire davantage la promotion auprès des familles et élèves qu'une partie des dons est donné à une association ⇨Demander aux élèves le choix d'une association ✓ **Séjour Crozon** : bilan très positif **Projets 2022-2023** ✓ **Piscine** : Même fonctionnement l'an prochain avec 5 classes dont une rotation pour une seule classe

	⇨ Importance du savoir nager car petit niveau cette année après deux ans de confinement ✓ **UNSS :** Achats d'une dizaine de VTT la première année et ensuite proposer du Run&Bike ✓ **Courses orientation** : évaluation aux Gayeulles à lisser sur l'année selon les cycles ✓ **Auvergne : 5ème** ✓ **PSC1** : à répartir sur l'année ?
ESPAGNOL	✓ **Pole LV1-LV2** : salles 104 / 105 / 106 / 115/ 116 / 117 ✓ **Matériel** : partage de la baladodiffusion avec les LV1 **PROJETS** **Niveau 3ème** ✓Projet vidéo en lien avec le documentaire - débat - Critique orale dans d'autres classes ✓Idée d'un projet sur le Flamenco et son évolution, le monde gitan … **Niveau 4ème** ✓Projet cinéma **Niveau 5ème** ✓ Renouveler le projet des Danses latines – en lien avec l'éducation musicale ? Le projet final est de créer une chorégraphie à présenter et expliquer aux autres
LCA & LETTRES	**Pole Lettres** : salles 111 / 1112 / 113 / 114/ 115 **Matériel** : équiper les salles de visualiseur **Niveau 6ème :** Initiation Langue et Culture de l'Antiquité : expérimentation en 6ème en lien avec le programme de Lettres **Niveau 4ème :** EPI Lettres-Arts avec un travail sur le fantastique **Niveau 5ème :** EPI Lettres-HG : Sortie Brocéliande & Dinan **Niveau 6ème :** Relancer les lectures à l'EPAD
HISTOIRE GEO	**Pôle Histoire-Géo** : salles 101 / 102 / 103 **Niveau 3ème** ✓ Poursuite de l'AP 3ème ✓ Voyage Paris Mémoires et citoyenneté **:** 22 au 25 mai 2023 pour deux classes Comprendre le devoir de mémoire, le fonctionnement des institutions de la Vème République… + liens avec l'EPS – Français – EPS – Musique ✓ Sortie pédagogique Caen **:** toutes les classes de 3ème / Avant les vacances de la Toussaint Mémorial de Caen, Visite guidée en bus Colleville sur Mer (Cimetière américain), Omaha Beach, Batteries de Longue sur Mer **Niveau 4ème** ✓Sortie Cote Émeraude : St Malo-Dinard fin mai -début juin

	Histoire : la bourgeoisie au 19ème et la condition des femmes aux 19-20ème siècle +Géographie : la maritimisation du monde (différentes fonctions d'un port) + lien avec les programmes de Techno et Sciences Physiques **Niveau 5ème** ✓Dinan : Mars-Avril 2023 Découvrir les traces du Moyen Age (Visite de Dinan et visite du château de Dinan) + lien avec le programme de français **Niveau 6ème** ✓ Visite des Beaux-Arts / Mme TAIARIOL
MATHEMATIQUES	✓ **Pôle salles Mathématiques** : 107 / 108 / 109/110 **Niveau 6ème** : Coup de pouce en 6ème « Numérance » (répétition – mémorisation des tables) Mme HELIES – Mme MENARD Évaluation diagnostique en début d'année Groupe de 8 élèves maximum. **Projets** ✓Concours Drôle de mathématiques / Kangourou ✓Course aux nombres : 30 questions en 9 minutes sans brouillon / tous niveaux sur la même semaine ✓Devoir commun en 4ème et/ou autres niveaux : Mise au travail des élèves ✓Expérimentation : Projet CARDIE - Classe semi-flexible (Mme HELIES – Mme ESNAULT-Mme PESQUET) Repenser l'aménagement des salles de classes pour améliorer le bien-être, l'autonomie et la motivation des élèves face aux apprentissages ⇨Pouvoir garder un fonctionnement classique parfois
SVT	**Pôle Sciences** : Salles Sciences 1- Sciences 2-Sciences 3-Sciences 4 **Matériels :** Achats de 10 microscopes : 3 500 euros (devis à fournir à M CORRE – copie Mmes LE GUEVEL / MARCHAND) **Niveau 5ème :** Séjour en Auvergne – Lozère Mai – Juin 2023 2 x 3 classes Introduction à la géologie (volcanisme, séisme, tectonique, sédimentologie) Activités en pleine nature
SCIENCES PHYSIQUES **TECHNO**	✓ **Pôle salles Sciences & Techno : Techno 1- Techno2 & Salles de sciences** ✓ Mme BOUSSAAD : Sortie à l'espace des sciences & le planétarium **Niveau 4ème :** ✓ Participation au projet 4ème : Production d'électricité / barrage de la Rance Ou techno sur les écluses **Niveau 5ème** ✓ Mme MARCHALAND - Projet « Je m'habille comme je suis » en lien avec le développement durable (EPS, Français, Mathématiques, HG) + Appui de la compagnie de danse Ladaïnha

	Prise de conscience sur le circuit des vêtements (composition des matériaux, colorants, travail sur les textiles, le transport des matières) Matériel : Imprimante 3D : investissement à prévoir pour installer en salle des moyens partagés Constitution

NOUVELLE NUMEROTATION DES SALLES

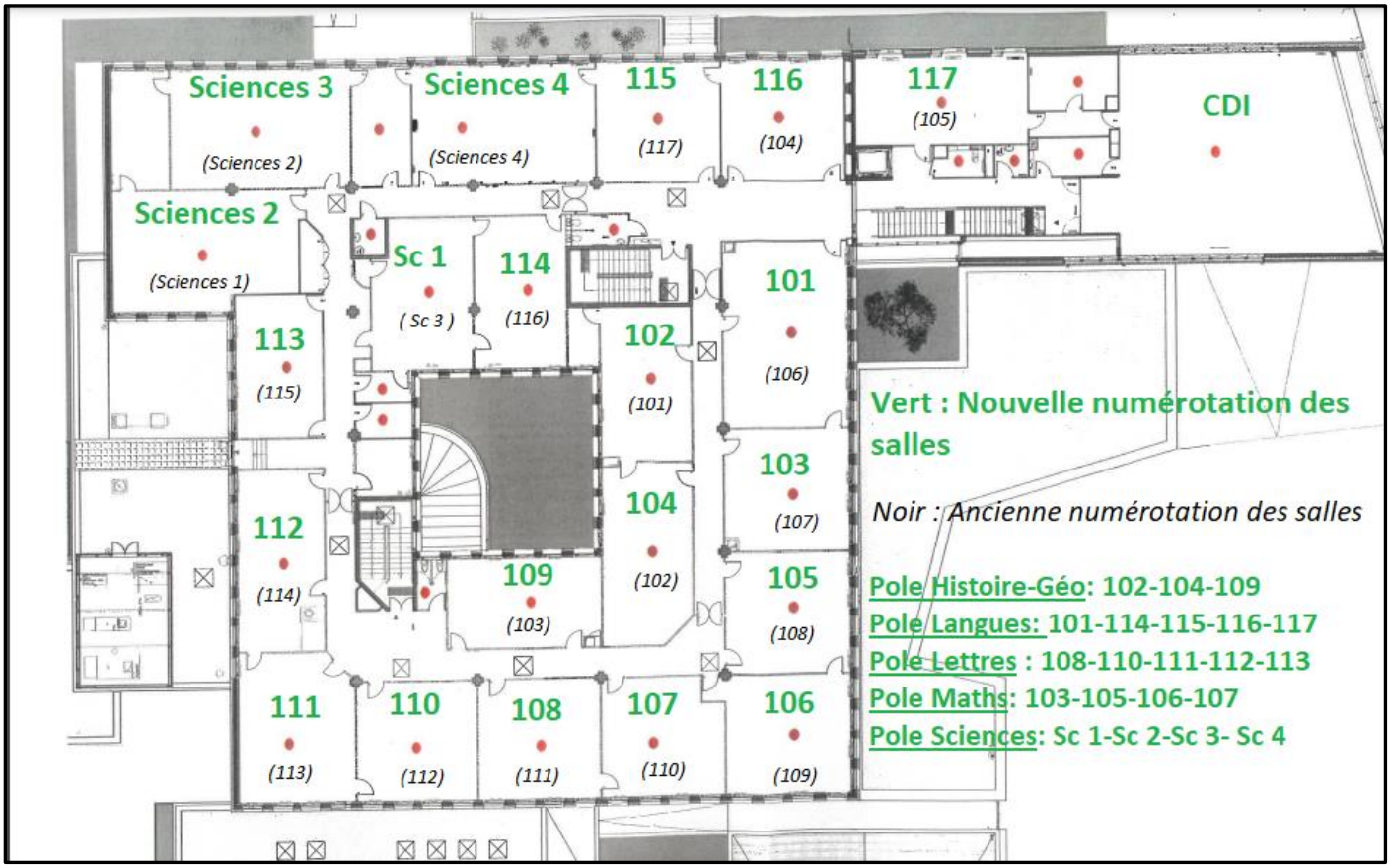

- Salle de réunion (couloir administratif) : **Salle Paroles**
- Salle de réunion (hall – ancienne salle de restauration provisoire) : **Salle Voyages**
- Salle de rdv parents-professeurs (couloir de la salle des professeurs) : **Salle Conversation**

Coordonnateurs de disciplines 2022-2023

Liste élaborée à partir des fiches de préparation de rentrée, sous réserve de modification lors des conseils d'enseignement de pré-rentrée.

Allemand	Mme LE GALL
Anglais	
Arts Plastiques	M CHARON
Éducation Musicale	Mme PIERRARD
EPS	Mme MORIN
Espagnol	Mme EL GHARI
Histoire-Géographie	M LE MESTRE
Information-Documentation	Mme VAUVY
Lettres classiques	Mme LABBE
Lettres modernes	M LEFEBVRE ou Mme LAMBERT
Mathématiques	Mme MENARD
Physique-Chimie	Mme MARCHALAND
SVT	M HEUDES
Technologie	Mme NORMAND

Les exigences communes à tout le personnel du collège Jacques Prévert

I. Prise en charge des élèves

➢ Dans la cour :

Respectez les horaires pour éviter des problèmes de vie scolaire et de responsabilité. La prise en charge des élèves se fait à la 1ere sonnerie

- Faire ranger par deux les élèves avant de monter ;
- Dans le rang, rappeler aux élèves qu'ils doivent enlever capuche, casquette ou bonnet ;
- Commencer à instaurer l'ordre et le calme dans la cour avant de conduire les élèves en classe ;

Avant d'entrer en classe :
C'est l'enseignant qui accueille les élèves : il se tient sur le pas de la porte, ferme lui-même la porte quand tous les élèves sont rentrés.

➢ Dans la classe :

- Les élèves mettent leur chewing-gum à la poubelle et enlèvent leur vêtement d'extérieur ;
- Les élèves attendent derrière leur table que le professeur donne l'ordre de s'assoir. Les élèves posent sur leur table leur carnet de correspondance ;
- Le cartable doit être posé par terre ;
- Les élèves doivent lever la main avant de prendre la parole et c'est l'enseignant qui donne la parole ;
- Les élèves adoptent une posture convenable ;
- Les élèves ramassent les papiers et remettent leur chaise en place avant de sortir. À l'issue du dernier cours, mettre les chaises sur les tables.

Circulation des élèves pendant les cours :

- Aucun élève ne doit pas circuler dans les couloirs sans une fiche de circulation. Chaque professeur a en sa possession 4 fiches vertes en début d'année.
- Dans les cours de deux heures consécutives, les élèves ne doivent pas sortir pour faire une pause.
- Si la pause, en dehors de la classe, est impérative, les élèves ne sortent pas en même temps que les autres et sont sous la surveillance de leur professeur (la pause peut aussi être prise dans la classe).
- Les élèves ne se rendent pas seuls aux gymnases ou sur des installations extérieures.

➢ Pendant la récréation ou les intercours :

- Chaque adulte doit reprendre les élèves qui tiennent des propos grossiers ou déplacés.
- Chaque adulte doit reprendre tout élève dont le jeu est dangereux, violent ou inadapté.

Durant les récréations les élèves doivent se rendre dans la cour. Ils ne sont pas autorisés à rester dans les couloirs, encore moins dans les salles. À la fin des récréations, tous les élèves se rangent. Les élèves de 6ème et de 5ème ayant cours à l'étage montent se ranger devant leur salle dès la première sonnerie. Les enseignants qui ont en charge les élèves de ces niveaux devront être présents devant leur salle pour les accueillir. Les autres enseignants se déplacent dans la cour pour chercher leurs élèves.

➢ Infirmerie :

Le passage à l'infirmerie sur les temps de cours doit demeurer exceptionnel. L'élève doit avoir l'autorisation de son enseignant et s'y rendre accompagné d'un autre élève. Il est muni d'une fiche de circulation.

➢ Assiduité :

Le contrôle des absences et retards doit être fait à chaque début d'heure de cours sur Pronote. Vous engagez votre responsabilité en omettant de signaler l'absence ou le retard d'un élève. De même il est déconseillé d'envoyer les élèves pour les photocopies, feutres … à la salle des professeurs ou à l'administration sur les heures de cours.

- En cas de retard **ne pas accepter les élèves sans billet d'autorisation d'entrée.** (*Petit rappel : les élèves sont considérées en retard à la 2ème sonnerie). 3 retards sans motifs sur la même période entrainent une heure de retenue.*
- Pour une absence d'élève lors de votre cours précédent, vérifier que le carnet (coupon rose) a bien été rempli et visé par la vie scolaire ou la CPE
- Les enseignants en charge de soutien scolaire, chorale, UNSS, etc... devront déposer à Mme Marchand et à la vie scolaire les listes de groupes d'élèves et les calendriers pour une mise à jour de Pronote

II. Discipline

➢ Carnet de liaison

- Les élèves devront **déposer leur carnet sur la table** lors de leur première heure de cours et signaler tout oubli au professeur ; tout élève ayant oublié son carnet devra se rendre à la vie scolaire pour obtenir **une FICHE DE CARNET DE LIAISON** lors de la récréation du matin. Les élèves doivent la déposer le soir à la vie scolaire. Les élèves sans fiche ne sortiront qu'à 17h. **(3 oublis de carnets par période = 1h de retenue)**
- Les absences et retards de l'élève sont complétés et signés par les familles et la vie scolaire (souche et coupon rose) : les élèves doivent le présenter à chaque retour en classe.
- Il doit être utilisé pour toute communication avec les familles. Vérifiez et exigez la signature des parents. Il doit être conservé en bon état : Les dessins et écritures sur la couverture ne sont pas tolérés et **un contrôle régulier sera fait par le Professeur Principal.**

➢ Rappels généraux

- L'utilisation des téléphones portables, baladeurs, lecteurs MP3 et hauts parleurs (règlement intérieur) n'est pas autorisée dans l'enceinte du collège.
- En classe et en permanence, la mastication est interdite par politesse.
- En récréation, les élèves peuvent manger des chewing-gums dans la cour et le hall. Ils devront les jeter à la poubelle en entrant dans le couloir et dans la classe au plus tard.
- Les élèves arrivant en bus au collège sont tenus d'entrer dans l'établissement dès leur descente du bus.
- Les élèves qui seront autorisés à quitter l'établissement ne devront pas rester devant les portails du collège.
- Les retenues, pour être crédibles, doivent être exceptionnelles et doivent être accompagnées d'un travail pour l'élève. Avant de poser une retenue, vous pouvez vous référer au document « Principe de graduation des punitions ».

Procédure de mise en place d'une retenue :
Pour tout élève cumulant 15 points = 1h de retenue posée par le professeur principal. Document de retenue (cf Pronote) à remplir et à déposer en vie scolaire avec du travail.

- Lorsqu'un élève pose régulièrement problème (comportement, absences régulières, manque de travail) n'attendez pas le conseil de classe pour en parler au Professeur Principal, à l'équipe pédagogique, au CPE et à l'équipe de Direction. Une commission technique de suivi se réunit régulièrement, nous avons besoin de toutes les informations.

L'exclusion de cours doit rester exceptionnelle. Aucun élève ne doit être renvoyé seul de votre cours. Il devra être accompagné d'un autre élève, au bureau du C.P.E avec un travail à faire et le motif de l'exclusion (rapport d'incident + travail + fiche de circulation).

- Ne pas oublier de saisir l'exclusion sur Pronote.
- Toute exclusion devra faire l'objet d'un rapport qui sera envoyé à la famille.

Si cela s'avère nécessaire, envoyer un élève chercher un surveillant.

Responsabilités

- Ne pas laisser les élèves seuls dans la salle pendant l'heure de cours ou la récréation.
- Toujours sortir le dernier et fermer la salle à clef.
- Éviter de rester seul(e) avec un élève (vous pouvez aller au CDI ou laisser la porte ouverte).

Surtout n'hésitez à intervenir (intercours, récréation…) même si les élèves en cause ne sont pas sous votre responsabilité. La discipline est l'affaire de tous, c'est un acte d'éducation pour les élèves. Chaque adulte témoin doit reprendre les élèves tenants des propos grossiers, déplacés ou dont le jeu est dangereux ou violent.

III. Fonctionnement général

➢ **Modification d'emploi du temps :** Pour être acceptée, toute modification devra être déposée par écrit avant l'absence prévue d'un professeur auprès de Madame Marchand. Si la modification est validée par la direction elle sera notifiée dans le carnet de correspondance et /ou sur Pronote afin d'en informer les parents.

➢ **Pronote** : Les parents d'élèves peuvent consulter les notes de leur enfant sur Internet. Il est recommandé de les saisir au fur et à mesure. Les codes d'accès seront distribués aux élèves.

➢ **Sorties scolaires** : Nous vous rappelons que tout projet nécessitant un budget doit être présenté et validé en Conseil d'Administration. Les fiches projet doivent être déposées auprès de M BUSSO pour le 27 septembre. Après validation par le CA et accord de la direction chaque sortie ou projet refait l'objet d'une fiche pratique déposé auprès de Mme marchand au moins trois semaines avant l'évènement.

➢ **Fournitures :** Une liste a été établie et distribuée aux parents. Il faut s'y conformer afin réduire au maximum les achats des familles.
Si vous constatez que certains élèves n'ont pas le matériel demandé au bout de quelques jours, le signaler au CPE ou à l'équipe de Direction. Si besoin est, le fonds social collégien peut aider la famille.

➢ **Cahier de textes de la classe**

> Le cahier de texte de la classe constitue un document officiel et réglementaire indispensable au suivi des enseignements au sein de la classe, et représente également un élément essentiel de communication vers les destinataires privilégiés que sont les élèves mais également les familles.

Les cahiers de texte sont tenus à jour à la fin de chaque cours sur **Pronote.** Le texte des devoirs de contrôle doit y apparaître, ainsi que le travail à faire à la maison.
Des binômes seront créés par classe, afin de faciliter la récupération et la transmission des devoirs et des documents en cas d'absence d'un des deux élèves.

➢ **Travail des agents :** Pour faciliter le travail des agents, quelques principes de base :

- Fermer les fenêtres et les portes.
- Faire mettre les chaises sur les tables à la dernière heure de cours pour rendre possible le balayage.
- Effacer le tableau à la fin du cours.
- Faire respecter le matériel et les locaux.
- Éteindre lumière, ordinateur, appareils, … (également par souci écologique et d'économie)
- **Le collège ferme à 18h.**

➢ **Matériels**

- Les stylos pour tableaux blancs et les transparents pour la photocopieuse sont disponibles au service gestion.
- Chaque discipline a un code d'accès à la photocopie.
- **Signaler sur le cahier de maintenance dans la salle des professeurs** tout problème matériel : clés, dégradations dans les salles etc…

➢ **Informatique :** Une salle multimédia et deux chariots numériques sont à disposition pour les besoins pédagogiques. M. Heudes est le référent numérique dans le collège.

LES HORAIRES

MATIN		APRES-MIDI	
8h30-9h26	M1	13h50-14h03 quart d'heure lecture 14h03-14h58 1ercours	S1
9h-26-10h22	M2	14h58-15h52	S2
10h22-10h37	Récréation	15h52-16h04	Récréation
10h37-11h33	M3	16h04-17h00	S3
11h33-12h30	M4	18h00	Fin des consignes Fermeture de l'établissement

LISTE DES PERSONNELS 2022/2023

DIRECTION

Principale : M BUSSO Cyrille
Principale Adjointe : Mme MARCHAND Albane
Gestionnaire : M. CORRE Erwan
Secrétariat : Mme ONEN BULET

SERVICE DE GESTION

Assistant de gestion : Mme BRIEUC Christelle
Agent comptable : Mme BOURDE Karine

VIE SCOLAIRE

Conseillère Principale d'Éducation : Mme DELAHAIE Carole

Mme VERDIER Chloé :100%
M MONNIER Quentin : 75%
Mme PASSET Camille :75%
Mme CHAMPALAUNE Manon :75 %
Mme STERVINIOU Natacha :75 %
Mme DANARD Elodie : 50%
Mr BAUDOUIN Olivier : 50%
Mme LEVEIL Jessica : 50%
M CHANTEPIE Maël : 50%

AESH

AESH : Mme CRANET Aurélie
AESH : Mme LÉON Sylvie
AESH : Mme COMMUNIER Patricia
AESH : Mme BAUGUIL Aude

AIDE A L'INTEGRATION DES ELEVES EN SITUATION DE HANDICAP

M LE ROSSIGNOL Ludovic

SANTE

Médecin Scolaire : Mme CROUAN Anne ou CMS de Montfort sur Meu
Infirmière : Mme LE FOL Fabienne

CENTRE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION

Conseillère d'Orientation Psychologie : Mme BONNANT Gladys

AGENTS TECHNIQUES TERRITORIAUX

Mme BOURGEOIS Gisèle
Mme CORNU Magalie
Mme CHATIGAN Rose de Lima
Mme DENAIS Annie
M. LESAGE Daniel- Agent d'entretien
Mme LEMARCHAND Anne-Sophie
Mme MOTREUIL Marylène
Mme OZENOU Valérie
M. PIERRE Alain - Chef de cuisine
M. ROUSSEL Jackie

ENSEIGNANTS

ALLEMAND
Mme LE GALL Nathalie

ANGLAIS
Mme ESNAULT Frédérique
Mme GUIRIEC Stéphanie
Mme LEVEQUE Christelle
Mme RICHARD Cécile

ARTS PLASTIQUES
M CHARON Emmanuel
M ROUDAULT Malo

ESPAGNOL
BMP en attente
Mme EL GAHRI Nadia
Mme FOUILLEUL Anaïs (en congé maternité jusqu'au 5 décembre)

EPS
M DAMAND Mathis
M. ECKENSCHWILLER Nicolas
M. GESLAND Emmanuel
Mme MORIN Aurélie

HISTOIRE-GEOGRAPHIE
M. LEMESTRE Romain
Mme MAINFRAY Chrystèle
Mme PRIOU Jenna
Mme TAIARIOL Corinne

EDUCATION MUSICALE
Mme AUDIGIER Cécile
Mme PIERRARD Sylvie

LETTRES MODERNES
Mme BEDELET Stéphanie
Mme LAMBERT Anne
M. LEFEBVRE Frédéric
Mme MILLE Erwan
Mme PESQUET Axelle

LETTRES CLASSIQUES
Mme LABBE Tiphaine

MATHEMATIQUES
Mme BEAUDE Delphine
Mme HELIES Karine Mickaëla
Mme KERHAMON-GODARD Kristell
Mme MENARD Séverine
Mme LECHEVESTRIER Maryon

SCIENCES PHYSIQUES
Mme BOUSSAAD Maryline
Mme MARCHALAND Nolwenn

SCIENCES ET VIE DE LA TERRE
Mme GATEAU Dominique
M. HEUDES Vincent

TECHNOLOGIE
BMP en attente
Mme NORMAND Sandra

DOCUMENTALISTE
Mme VAUVY Luce

PROFESSEURS PRINCIPAUX
ANNEE 2022-2023

6ème A : Mme PESQUET	5ème A : Mme BEAUDE	4ème A : Mr DAMAND	3ème A : Mme RICHARD
6ème B : Mme HELIES	5ème B : Mme GUIRIEC	4ème B : M LEMESTRE	3ème B : Mme PIERRARD
6ème C : Mme MORIN	5ème C : Mme MILLE	4ème C : M HEUDES	3ème C : Mme LAMBERT
6ème D : Mme LECHEVESTRIER	5ème D : M LEFEBVRE	4ème D :	3ème D : Mme MENARD
6ème E : Mme LABBE	5ème E : Mme MARCHALAND	4ème E : Mme MAINFRAY	3ème E : Mme NORMAND
	5ème F : M GESLAND		

Professeurs principaux de l'an passé : Vous pouvez vous adressez aux anciens professeurs principaux suivants si vous souhaitez des renseignements sur vos élèves.

6ème A : Mme HELIES	5ème A : Mme NORMAND	4ème A : Mr LEMESTRE
6ème B : Mme PESQUET	5ème B : Mme GURIEC	4ème B : Mme RICHARD
6ème C : Mme MILLE	5ème C : Mme BEAUDE	4ème C : Mme BEDELET
6ème D : Mme LABBE	5ème D : Mme GATEAU	4ème D : Mme MAINFRAY
6ème E : Mme MORIN	5ème E : Mr GESLAND	4ème E : Mr HEUDES
6ème F : Mme LECHEVESTRIER		4ème F : Mme TAIARIOL

ORGANISATION : RENTREE DES ELEVES
1er & 2 septembre 2022

• Après l'appel des élèves par classe, ceux-ci seront pris en charge par les professeurs principaux et un professeur accompagnateur pour les 6èmes comme indiqué dans les tableaux ci-dessous.

• Après la prise en charge des élèves, les parents des élèves de 6ème qui le souhaitent seront reçus par l'équipe de direction autour d'un café pour un bref échange.
Merci aux professeurs disponibles de seconder les professeurs principaux des niveaux 5ème 4ème et 3ème (essentiel dans les classes pour lesquelles le PP est un nouvel enseignant au collège).

Accueil des élèves de 6ème Jeudi 1er septembre de 8H30 à 17H

Classes	6ème A	6ème B	6ème C	6ème D	6ème E
Professeurs principaux	Mme PESQUET	Mme HELIES	Mme MORIN	Mme LECHVESTRIER	Mme LABBE
Accompagnateurs	A définir avec les AED et Mme DELAHAIE lors de la pré-rentrée				
Salles	112	106	117	101	113

De 8h30 à 11h30 : prise en charge des élèves par les professeurs. Les externes resteront au collège jusque à 11h30.
11h30 à 12h30 : repas pour les demi-pensionnaires.
13h30 à 16h : prise en charge des élèves par les enseignants dans la cour et jeux d'intégration.
16h : petit goûter de fin de journée

Accueil des 5ème, 4ème et 3ème le vendredi 02/09 *(Début de l'EDT vendredi 3/09 à 14h)*

Niveau 5ème

Classes	5ème A	5ème B	5ème C	5ème D	5ème E	5ème F
Professeurs principaux	Mme BEAUDE	Mme GUIRIEC	Mme MILLE	M LEFEBVRE	Mme MARCHALAND	M GESLAND
Salles	107	115	111	112	Sciences 3	116

Niveau 4ème

Classes	4ème A	4ème B	4ème C	4ème D	4ème E
Professeurs principaux	M DAMAND	M LEMESTRE	M HEUDES		Mme MAINFRAY
Salles	117	102	Sciences 4	108	104

Niveau 3ème

Classes	3ème A	3ème B	3ème C	3ème D	3ème E
Professeurs principaux	Mme RICHARD	Mme PIERRARD	Mme LAMBERT	Mme MENARD	Mme NORMAND
Salles	101	Salle Musique	110	103	Techno 1

➢ Le vendredi 02 septembre, les 6èmes ne seront pas présents au collège

ORGANISATION : Attribution des casiers, trombinoscope & manuels scolaire

Les professeurs principaux descendront avec leur classe selon le planning ci-dessous. La photographe commencera par la photo de classe et photographiera ensuite chaque élève en individuel pour le trombinoscope **(merci de les faire ranger par ordre alphabétique)**.

Ensuite la vie scolaire attribuera les numéros des casiers aux élèves demi-pensionnaires sur les niveaux 6/5, selon le planning ci-dessous. Merci d'insister sur les points suivants :

1- Chaque casier est attribué à 2 personnes. Il est INDISPENSABLE que chaque élève dispose d'une clef individuelle du cadenas afin de pouvoir accéder à ses affaires.

2- Les affaires de l'après-midi doivent être déposées dès l'arrivée au collège le matin. **L'accès aux casiers ne se fera que sur le temps de la pause méridienne** afin de récupérer les affaires de l'après-midi et déposer celles du matin. Il faut donc faire attention de ne rien oublier !!!

Jeudi 2 septembre 2022

Classes	Manuels scolaires salle 103	Photos Salle d'étude	Casiers hall
6A	9h25	9h	11H05
6B	9h50	9h25	10H40
6C	10h40	9h50	9H
6D	11h05	10h40	9H50
6E	9h	11h05	9H25

Vendredi 3 septembre

Classes	Manuels scolaires salle 109	Photos salle d'étude	Casiers hall
5A	9H25	8H45	9H05
5B	9H45	9H05	9H25
5C	13H20	13H	13H40
5D	14H40	14H	14H20
5E	15H40	15H	15H20
5F	11H	10H40	11H20
4A	11H20	11H	Comme l'an dernier, Cette nous demandons aux élèves de se responsabiliser. Ils viennent avec un cadenas et choisissent leurs casiers pour l'année. Ils posent le cadenas dès le 1er jour. Leur rappeler que l'accès aux casiers ne se fera que le temps du midi.
4B	11H40	11H20	
4C	12H20	11H40	
4D	14H – Mme PESQUET	12H	
4E	14H20 - AED	12H20	
3A	14H40 - AED	10H10	
3B	15H – Mme NORMAND	9H50	
3C	15H20 – Mme LEVESQUE	14H20 – Mme NORMAND	
3D	15H40 – Mme GATEAU	9H25	
3E	16H – Mme MILLE	15H20 – Mme LECHEVESTRIER	

MEMENTO DE RENTRÉE POUR LES PROFESSEURS PRINCIPAUX

Informations à vérifier sur les listes de classe :

- L'orthographe des noms et prénoms.
- Le sexe, la date de naissance.
- La qualité (DP ou externe).
- Les options
- Si l'élève est doublant ou non.

Les corrections seront notées en rouge sur la liste et celles-ci seront déposées au secrétariat à la récréation de 10h25.

Distribution du carnet de liaison :

- Faire remplir la page de couverture et la vérifier.
- Faire remplir l'équipe éducative page 1.
- Faire souligner ou relire les passages importants du règlement intérieur (portable, horaires, mouvement des élèves).
- Expliquer aux élèves l'utilisation des pages suivantes :

→ page 3 : le rôle du carnet.
→ page 4 à 5 : les échelles descriptives
→ page 6 à 9 : le permis à points. Prendre le temps de bien expliquer le fonctionnement
→ page 10 : page du mérite et du progrès.
→ page 11 : dispense EPS. Bien distinguer les dispenses de longue durée (CM obligatoire) de la dispense ponctuelle. Rappeler que la dispense ponctuelle ne dispense pas du cours. Les dispenses doivent être signées en premier à leur professeur d'EPS puis en vie scolaire.
→ page 13 : retards. Au début de leur journée, les élèves en retard doivent passer en vie scolaire notifier le retard. Ils ne rentrent en classe qu'avec un billet. Entre 2 cours, aucun retard n'est toléré sauf convocations diverses, dans ce cas ils doivent vous présenter également le billet retour en cours.
→ page 35 : les demandes de rendez-vous
→ page 36 : explication du calendrier des semaines A et B
→ 3ème de couverture : explication simplifiée des régimes de sortie à faire remplir par les familles
→ 4ème de couverture : EDT définitif à coller ainsi que la photo. Attention sans EDT ni photo pas de sortie !

Autres documents à distribuer :
L'emploi du temps de la classe, provisoire jusqu'au 16 septembre : attendre le définitif avant de le coller à la fin du carnet de liaison.
Les fiches d'autorisation de sortie,
Pour les 6èmes : étiquette de connexion Toutatice (EDUCONNECT) et le courrier à l'attention de parents pour la connexion Toutatice est envoyé par mail
Pour les autres niveaux : dresser la liste des élèves ne connaissant plus les codes.
A tester lors du 1er cours de technologie.
La carte de cantine, uniquement le niveau 6ème. Les autres doivent avoir leur ancienne carte
Le livret d'accueil également pour le niveau 6ème ;

Les manuels scolaires et les casiers
Les manuels seront distribués selon le planning établi
Les casiers seront attribués par la Vie Scolaire pour les 6èmes et 5èmes selon le planning. Les 4èmes et 3èmes s'auto responsabiliseront : Ils viennent en binôme avec un cadenas (une clef de cadenas chacun) qu'ils poseront sur le casier choisi.
Assurances : Les attestations d'assurance scolaire ne sont pas obligatoires mais fortement conseillées. Le collège dispose d'une assurance qui couvre les élèves pour toutes les situations. Si les élèves les donnent, elles sont à déposer à la vie scolaire.

Principe de graduation des punitions

I – Applicable directement par les professeurs :

Convocation de l'élève pour un rappel à la règle, avec éventuellement la présence des parents.
-Travail supplémentaire (visé par les parents) géré par le professeur (info donnée au PP)
-Inscription sur le carnet de correspondance partie « observations écrites ». Attention la 3ème observation donnera lieu à une heure de retenue.
-Interdiction d'accès à la salle informatique en dehors des cours en cas de non respect de la charte multimédia.
-Possibilité d'exécuter des travaux de réparation, encadrés par un personnel d'entretien et de maintenance, en cas de dégradations commises, en classe, dans les couloirs, sur la cour, au réfectoire…
-Retenue possible dans les cours d'un autre collègue ou dans ses propres cours avec une autre classe.
-Retenue avec travail à effectuer. Faite sur le temps scolaire, en début de matinée ou fin de journée et/ou le mercredi après-midi de 13h30 à 17h30 (durée variable de 2 à 4 heures, selon le motif et avec validation de l'équipe de direction).

II- En collaboration avec la CPE et/ou l'équipe de direction

Exclusion ponctuelle d'un cours *: en cas de perturbation rendant impossible le déroulement du cours.*
Elle doit demeurer exceptionnelle *et donner lieu systématiquement à une information écrite à la CPE, qui sera ensuite transmise à la famille. Le professeur demande à deux élèves d'aller chercher un membre de la Vie Scolaire pour prendre en charge l'élève exclu. Il conviendra de préparer le retour de l'élève après l'exécution de la punition ou sanction appropriée (entretien entre CPE/PP/Professeur concerné.*

- Fiche de suivi mise en place en, réponse à plusieurs incidents. Elle est attribuée par la CPE et le professeur principal. Sur ce document, les professeurs attestent journellement de la ponctualité, de l'assiduité, de l'investissement dans le travail et de la qualité du comportement. Un bilan est fait chaque semaine avec l'élève.
- Mise en place d'un contrat de vie scolaire (voir document joint)
- Réunion éducative (au moins une fois par mois) regroupant PP/CPE/Personnel de direction en cas d'une classe difficile.
- Commission éducative : elle examine la situation d'un élève dont le comportement est inadapté aux règles de vie dans l'établissement et favorise la recherche d'une réponse éducative. Sa composition est arrêtée par le conseil d'administration.

Procédures disciplinaires : L'engagement d'une action disciplinaire est automatique lorsque :

- l'élève est l'auteur de violence verbale à l'égard d'un membre du personnel de l'établissement
- l'élève commet un acte grave à l'égard d'un membre du personnel ou d'un élève
- l'élève est l'auteur de violence physique envers un membre du personnel de l'établissement : le chef d'établissement saisit le conseil de discipline.

Lorsque le chef d'établissement prononce seul une sanction sans saisine du conseil de discipline, une nouvelle échelle des sanctions s'applique avec le respect de la procédure contradictoire.

- l'avertissement
- le blâme
- la mesure de responsabilisation (elle consiste en la participation des élèves à des activités de solidarité, culturelles ou de formations à des fins éducatives ou en l'exécution d'une tâche en dehors des heures d'enseignement. Ces activités peuvent être réalisées au sein de l'établissement, dans une association, d'une collectivité territoriale, d'une administration de l'Etat…)
- l'exclusion temporaire de la classe qui ne peut excéder huit jours
- l'exclusion temporaire de l'établissement qui ne peut excéder huit jours

l'exclusion définitive de l'établissement après la tenue d'un Conseil de discipline.

ANNEXES

Rentrée des 6èmes
Jeudi 1er septembre 2022

Le professeur accueille la classe dont il est professeur principal (avec un professeur de l'équipe en supplément si le PP est nouvel arrivant et s'il le souhaite).

Voici les tâches à accomplir :

- **Les formalités administratives.**
- **Les photos et casiers.**
- **Les manuels scolaires.**
- **La visite du collège.**
- **Les deux jeux « estime de soi ».**

Détail des tâches à accomplir :

Les formalités administratives : à remplir tout au long de la journée.
Voir le memento de rentrée pour les PP, distribué à la prérentrée, en annexe page 4.

Les photos et casiers :
Voir le document « attribution des casiers, trombinoscope et distribution des manuels » distribué à la prérentrée.
Penser à prendre la liste des élèves de la classe de manière à faciliter le rangement dans l'ordre alphabétique.

Les manuels scolaires :
Les PP se présenteront à l'heure indiquée par le planning (voir plus bas), en salle 109.
Penser à prendre la liste des élèves de la classe pour le rangement dans l'ordre alphabétique.

La visite du collège :
Elle se fera par demi-groupes et selon un parcours de 10 étapes. Pour les horaires, voir le planning ci-dessous et/ou page 27du livret.
Veiller à répartir équitablement les élèves venant des écoles de Romillé, dans chaque groupe.
Un demi-groupe sera pris en charge par le PP ; l'autre demi-groupe sera sous la responsabilité du surveillant référent de la classe (voir noms en page 26 du livret). L'un des demi-groupes commencera à l'étape 1 jusqu'à l'étape 10. L'autre commencera à l'étape 5 puis 6, …etc.
A chaque étape, le groupe d'élèves doit répondre par Vrai ou Faux à 2 ou 3 questions en relation avec le lieu où il se trouve. Ces questions sont écrites sur les portes des lieux concernés. Les réponses aux questions sont débattues sur place.

Parcours envisagé :

Etape 1) Le bureau de la gestion.
Questions : répondre par Vrai ou Faux.
Je viens ici pour justifier une absence.
Je viens ici payer ma cantine.

Etape 2) Le bureau de M Le Principal.
Questions : répondre par Vrai ou Faux.
Je viens ici lorsque j'ai oublié ma carte de cantine.
Je viens ici après convocation.

Etape 3) Le secrétariat.
Questions : répondre par Vrai ou Faux.
Je viens ici pour obtenir/apporter des documents administratifs,
Je viens ici chercher des crayons.

Etape 4) L'infirmerie.
Questions : répondre par Vrai ou Faux.
Je viens ici si je ne me sens vraiment pas bien.
Je viens ici pour rater un contrôle.

Au passage, désigner la salle des professeurs : « Je ne rentre pas dans la salle des professeurs.»

Etape 5) Le CDI.
Questions : répondre par Vrai ou Faux.
Je viens ici pour jouer à Minecraft ou Fortnite.
Je viens ici pour lire et emprunter des livres.

Etape 6) Le self.
Questions : répondre par Vrai ou Faux.
J'ai le droit de sortir de la nourriture de la cantine.
Je viens ici dès que j'ai terminé les cours de la matinée.
Je viens me ranger ici à l'appel de la vie scolaire.

Etape 7) La vie scolaire.
Questions : répondre par Vrai ou Faux.
Je viens ici pour régulariser une absence ou un retard.
Je viens ici pour soigner une blessure.

Etape 8) Le bureau de la CPE.
Questions : répondre par Vrai ou Faux.
Je viens ici parce qu'on m'embête.
Je viens ici pour qu'on m'explique mon devoir de SVT.

Etape 9) La cour.
Questions : répondre par Vrai ou Faux.
Je viens ici pour courir dans tous les sens et me défouler.
Je viens ici aux récréations.
Je viens ici appeler ma famille avec mon téléphone.

Au passage, signaler les salles de Techno, les salles d'Arts, la salle multimédia,

10) La salle d'étude.
Questions : répondre par Vrai ou Faux.
Je viens ici pour discuter avec mes camarades.
Je viens ici pour avancer mes devoirs.

Fin du parcours ; retour en salle

Les deux jeux « estime de soi » :

Les deux jeux se feront en classe entière, à l'extérieur du collège, selon les consignes données en annexe et

selon le planning en page 27.

➢ **1er jeu** : fiche 2 (association prénom/geste) ;

2EME jeu : fiche 4 ; dans un rectangle prédéfini (penser aux plots).
Le jeu des prénoms : Principe du béret (2 équipes avec numéros attribués, les numéros sont appelés face à une bâche, lorsque la bâche est levée les élèves donnent leur prénom)

PLANNING

Classes	Photos et casiers	Manuels scolaires	Visite du collège	Estime de soi
6A	9h	9h25	9h50	13h30 au city
6B	9h25	9h50	10h40	13h30 au stade
6C	9h50	10h40	11h05	15h au stade
6D	10h40	11h05	13h30	15h au city
6E	11h05	9h	14h	15h dans la cour

16h : Goûter offert par le collège et temps calme dans la cour de récréation

Journée d'intégration des 6èmes : Trémelin
8 & 9 septembre 2022

SORTIE n°1 : Jeudi 8 septembre pour les 6èmes A et C

Trois ateliers sont proposés :

1) **L'atelier SVT** : découverte de la faune du lac.
2) **L'atelier Land Art** : créations d'œuvres utilisant le cadre et les matériaux de la nature. Thématique en rapport avec le conte à écrire en français (création d'oiseaux, d'habitat d'oiseaux)
3) **L'atelier « Course d'orientation »** : course par équipes.

Matériel à prévoir :

➔ Chaque PP se munit des numéros de téléphone des responsables des élèves.
➔ Trousses de secours + PAI (voir avec Fabienne Le Fol).
➔ 1 rouleau de sacs poubelles de 50L, 5 packs d'eau (2 par jour pour 2 classes + 1), 2 pulvérisateurs et 1 bidon de 5L de gel à disposition + goûter. Tout cela sera préparé par les agents et mis à disposition à la cantine le matin.
➔ Les professeurs animateurs des ateliers s'occupent du transport et de la mise en place du matériel nécessaire sur place. Les PP aident au bon déroulement des animations.

PLANNING

8h30 : arrivée du bus / 8h45 : appel/ 9h : départ du collège.
9h30 : arrivée sur la base de loisirs de Trémelin.
9h45 : briefing des PP sur l'objectif de la journée et sur le programme. Changements de tenue si besoin.
10h : début des activités de la journée, selon le planning ci-dessous.

PROPOSITION ENCADREMENT : À modifier en groupe de travail le 31 août

	6A (PP : Madame PESQUET)	6C (PP : Mme MORIN)
10h/12h	Groupe 1 : SVT *Mme GATEAU* Groupe 2 : Land Art *M CHARON*	Groupe 1 : SVT *M HEUDES* Groupe 2 : Land Art *Mme BOUSSAAD*
12h/13h	Pique-nique	
13h/15h	Groupe 1 : Land Art *M CHARON* Groupe 2 : SVT *Mme GATEAU*	Course d'orientation *Mme MORIN*
15h/17h	Course d'orientation *Mme MORIN*	Groupe 1 : Land Art *M CHARON* Groupe 2 : SVT *M HEUDES*
17h/17h30	Goûter offert par le collège	

17h30/18h : Rangement des affaires.
18h : Départ de Trémelin.
18h30 : Retour au collège

SORTIE n°2 : Vendredi 9 septembre 2022, pour les 6ème B- D-E

Trois ateliers sont proposés :

1) **L'atelier SVT** : découverte de la faune du lac.
2) **L'atelier Land Art** : créations d'œuvres utilisant le cadre et les matériaux de la nature.
3) **L'atelier « Course d'orientation »** : course par équipes.

Matériel à prévoir :

➔ Chaque PP se munit des numéros de téléphone des responsables des élèves.
➔ Trousses de secours + PAI (voir avec Fabienne Le Fol).
➔ 1 rouleau de sacs poubelles de 50L, 5 packs d'eau (2 par jour pour 2 classes + 1), 2 pulvérisateurs et 1 bidon de 5L de gel à disposition + goûter. Tout cela sera préparé par les agents et mis à disposition à la cantine le matin.
➔ Les professeurs animateurs des ateliers s'occupent du transport et de la mise en place du matériel nécessaire sur place. Les PP aident au bon déroulement des animations.

PLANNING

8h30 : arrivée du bus / 8h45 : appel / 9h : départ du collège.
9h30 : arrivée sur la base de loisirs de Trémelin.
9h45 : briefing des PP sur l'objectif de la journée et sur le programme. Changements de tenue si besoin.
10h : début des activités de la journée, selon le planning ci-dessous.

PROPOSITION ENCADREMENT : À modifier en groupe de travail le 31 août

	6B (PP : Mme HELIES)	6D (PP : Mme LECEHVESTRIER)	6E PP : (Mme LABBE)
10h/12h	Groupe 1 : SVT *M HEUDES* Groupe 2 : Land Art *Mme HELIES*	Groupe 1 : SVT *Mme GATEAU* Groupe 2 : Land Art : M CHARON	Groupe 1 : SVT ? Groupe 2 : Land Art *Mme LABBE*
12h/13h	Pique-nique		
13h/15h	Groupe 1 : Land Art *M CHARON* Groupe 2 : SVT *Mme HEUDES*	Course d'orientation *Mme MORIN*	Course d'orientation *M GESLAND*
15h/17h	Course d'orientation *M GESLAND*	Groupe 1 : Land Art *M CHARON* Groupe 2 : SVT *M HEUDES*	Groupe 1 : Land Art *M CHARON* Groupe 2 : SVT Mme GATEAU
17h/17h30	Goûter offert par le collège		

17h30/18h : Rangement des affaires.
18h : Départ de Trémelin.
18h30 : Retour au collège.

PROJET SORTIE SCOLAIRE 2022/2023

(à déposer pour le mardi 27 septembre 2022 dernier délai)

Responsable(s) : .....

□ Projet interne □ Projet de sortie

Intitulé du projet : .....

Objectifs pédagogiques en lien avec les programmes : .....
.....
.....

En cas de projet partagé sur plusieurs dates, merci de remplir un formulaire par date.

- Date envisagée :
- Destination :
- Horaire d'arrivée souhaité :
- Horaire de retour au collège :
- Classe(s) concernée(s) :
- Nombre d'élèves :
- Nombre d'accompagnateurs proposé :
- Nom des accompagnateurs proposés :
- Pique-nique à prévoir : □ Oui □ Non

Logistique – éléments financiers

Transport	
Moyens de transport prévus	
Hébergement	
Nuitée(s)	□Oui □Non Nombre de nuitée(s) : .....
Nombre de repas par élève (petit déjeuner, déjeuner et dîner) sur la durée du séjour	
Informations prestataires	
Nom de l'organisme	
Adresse précise Contact(s) avec nom et numéro de téléphone Nom de l'intervenant si projet interne	
Tarifs	
Droits d'entrée par élève	
Droits d'entrée par accompagnateur	
Ou / et coût global de la prestation	

Projet déposé le .....

Signature du responsable

FICHE ORGANISATION
PROJET SORTIE SCOLAIRE 2022/2023

A REMPLIR AVEC MADAME MARCHAND AU PLUS TARD 3 SEMAINES AVANT

Responsable(s) : .....
Téléphone : .....

Intitulé du projet : .....

NB : Joindre un programme de la journée
En cas de projet partagé sur plusieurs dates, merci de remplir un formulaire par date.

Date : .....

Destination : .....
.....

Horaire de départ du collège : ..... Horaire d'arrivée sur site : .....
Horaire de départ sur site : ..... Horaire de retour au collège :.....

Classe(s) concernée(s) : .....
Nombre d'élèves : .....

ACCOMPAGNATEURS (à définir avec la principale adjointe)			
NOM	**Téléphone**	**NOM**	**Téléphone**

Logistique – éléments financiers

Transport	
Moyens de transport prévus	
Repas	
Nombre de repas par élève (petit déjeuner, déjeuner et dîner) sur la durée du séjour	
Lieu d'accueil	
Pique-niques à prévoir : □ Oui □ Non	
Tarifs **Joindre obligatoirement un devis (hors transport)**	
Droits d'entrée par élève	
Droits d'entrée par accompagnateur	
Ou / et coût global de la prestation	
Autres dépenses **Sur justificatifs**	
Visites	
Autres (à préciser)	

Signature du responsable de projet : Date

RAPPORT D'INCIDENT OU D'EXCLUSION DE COURS

Situation : □ incident □ exclusion de cours

Élève concerné

Nom :..... Prénom :.....

Classe :.....

Date, heure, lieu et description des faits :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

L'enseignant(e) :.....

Discipline :.....

Romillé, le.....

Signature :

Une copie de ce rapport sera adressée à la famille de l'élève qui pourra prendre le cas échéant rendez-vous avec l'enseignant concerné par l'intermédiaire du carnet de liaison.

AVIS DE RETENUE

Document à rapporter signé le jour de la retenue

Nom Prénom de l'élève :……

Classe : ……..

est mis en retenue par: ……

Sur le temps scolaire ☐ le : ……..

Le soir ☐ le : ……

MOTIF DE LA RETENUE :

MATERIEL A APPORTER POUR EFFECTUER LE TRAVAIL : FEUILLES +

……

……..

Signature du professeur :

CALENDRIER PREVISIONNEL : 1er semestre 2022

Zone B

	Septembre		Octobre		Novembre		Décembre		Janvier		Février
1	J		1 S		1 M		1 J	Réunion Parents : 5ème	1 D		1 M
2	V		2 D		2 M		2 V		2 L		2 J
3	S		3 L		3 J		3 S		3 M		3 V
4	D		4 M		4 V		4 D		4 M		4 S
5	L		5 M		5 S		5 L		5 J		5 D
6	M		6 J		6 D		6 M	Réunion Parents:4ème	6 V		6 L
7	M		7 V	Elections Parents CA& remise du DNB	7 L		7 M		7 S		7 M
8	J	Trémelin : 6A-6C	8 S		8 M		8 J	Réunion Parents: 3ème	8 D		8 M
9	V	Trémelin : 6B-6C-6D	9 D		9 M		9 V		9 L		9 J
10	S		10 L	Mémorial Caen : 3A-3B-3C	10 J		10 S		10 M		10 V
11	D		11 M		11 V		11 D		11 M		11 S
12	L	Réunion parents : 6-4	12 M		12 S		12 L		12 J		12 D
13	M	Début évaluations nationales	13 J	Elections Elèves CA & CVC	13 D		13 M		13 V		13 L
14	M		14 V		14 L		14 M		14 S		14 M
15	J	Réunion parents : 5-3	15 S		15 M		15 J		15 D		15 M
16	V		16 D		16 M		16 V		16 L		16 J
17	S		17 L		17 J		17 S		17 M	Stage 3ème	17 V
18	D		18 M	Mémorial Caen : 3C-3D	18 V		18 D		18 M	Stage 3ème	18 S
19	L		19 M		19 S		19 L		19 J	Stage 3ème	19 D
20	M		20 J		20 D		20 M		20 V		20 L
21	M		21 V		21 L		21 M		21 S		21 M
22	J		22 S		22 M		22 J		22 D		22 M
23	V		23 D		23 M		23 V		23 L	Conseil de classe S1	23 J
24	S		24 L		24 J		24 S		24 M	Conseil de classe S1	24 V
25	D		25 M		25 V		25 D		25 M		25 S
26	L	Semaine élections délégués	26 M		26 S		26 L		26 J	Conseil de classe S1	26 D
27	M		27 J		27 D		27 M		27 V	Stage 3ème	27 L
28	M		28 V		28 L		28 M		28 S		28 M
29	J	Conseil pédagogique	29 S		29 M	Réunion parents 6ème	29 J		29 D		
30	V	Fin évaluations nationales	30 D		30 M		30 V		30 L	Conseil de classe S1	
			31 L				31 S		31 M	Conseil de classe S1	